

Bulletin d'information de la commune d'Ardon 63e édition - Juin 2021



Sommaire

Ouverture du centre de Cordé

3-4.

Centre de Cordé: accès et stationnement - Boîte aux lettres

5-6

Prise d'eau de la Lizerne -Infos déchets

7.

Cabane de Vertsan -Projet de rénovation

8.

Nouveaux engagements

9

Ardon bouge

10

Recherche de bénévoles

11

La bibliothèque - Nonagénaire

12

Les décisions du conseil communal

Le mot du président

Ardon se développant à grands pas, nous pousse à être proactifs dans nos visions et décisions futures.

Réorganisation des dicastères, nouvelle composition du conseil communal amène un regard et des idées novatrices mais, plus que jamais, tournés vers un but commun: « le bien-être de notre commune ».

De nombreux dossiers en cours vont aboutir durant cette période législative. Je pense notamment à l'expansion du site de Cordé, à l'aménagement de la route cantonale, à l'assainissement du réseau d'eau potable, à la révision du plan de zone et du règlement des constructions, pour ne citer que les plus importants.

Osons le développement de notre territoire avec confiance. Grâce au futur périmètre d'urbanisation, nous pourrons assumer l'évolution démographique pour les années à venir.

Ne vivons pas sur nos acquis. Engageons-nous dans l'avenir avec une vision claire, qui permette de nous affirmer en tant que municipalité indépendante, dont les infrastructures répondent aux besoins d'une population en plein essor.

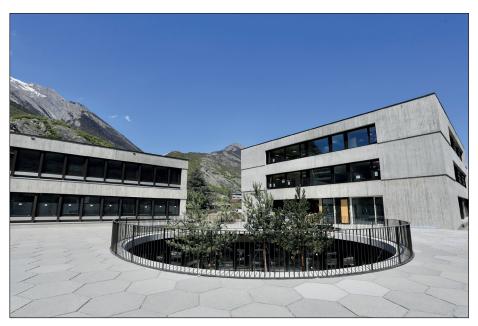
Je vous souhaite un bel été et me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer lors de la journée portes ouvertes de notre nouvelle structure d'accueil et bibliothèque.

Pierre-Marie Broccard Président de commune

La vie villageoise

Centre de Cordé: Le jour "J" arrive!

Analyse des besoins, concours architectural, redimensionnement et développement du projet, estimation des coûts, validation et réalisation de celui-ci furent le travail intense de ces six dernières années. Rien n'aurait pu se concrétiser sans l'investissement des conseils communaux précédents et actuels, sans le soutien de l'ensemble des citoyennes et citoyens d'Ardon, sans l'appui du canton et de nos talentueux architectes, ainsi que la collaboration étroite des futurs utilisateurs.



Le jour «J» arrive enfin. Quelle joie de pouvoir célébrer cet automne l'inauguration officielle de notre nouvelle structure d'accueil et bibliothèque communale!

La population d'Ardon est invitée à découvrir ces nouveaux lieux de vie pour se les approprier, avec la possibilité de visiter également l'extension des salles de classe, partie de l'ouvrage à laquelle sera consacrée une journée lors de la fin des travaux prévus pour 2024. L'objectif de doter Ardon d'un complexe regroupant les activités scolaires et parascolaires au centre de Cordé, tout en gardant le cachet de celui-ci, a été atteint. La construction de l'UAPE, de la crèche, de la nurserie, représentant 124 places, de la bibliothèque, ainsi que de l'agrandissement partiel de notre école apportent une nouvelle dynamique à notre village.

Aujourd'hui, la commune d'Ardon a assumé sa mission en accueillant sa jeunesse dans une structure entou-

rée d'un magnifique parc végétalisé, où tout un chacun pourra flâner et découvrir les nombreuses essences d'arbres qui nous rappellent l'atmosphère d'antan. Une ambiance conviviale, des espaces sécurisés et chaleureux, adaptés aux besoins des utilisateurs, donneront l'impression de se sentir à la maison. Grâce aux liens de communication entre les bâtiments, les échanges seront démultipliés. Les aires de rencontres extérieures ainsi que la situation du site, proche des espaces de loisirs,

donneront encore plus de possibilités aux enfants de se défouler. La mise à disposition d'un mini théâtre ainsi que d'une bibliothèque, avec des horaires adaptés, élargira le champ des activités

Ardon se félicite d'avoir été proactif en offrant des espaces répondant aux besoins de sa jeunesse en constante augmentation. La construction d'ici 2024 de deux salles de gymnastique permettra aux écoliers et aux sociétés sportives de profiter d'installations modernes et attractives. Un chantier d'une aussi grande envergure à l'échelle de notre village marquera assurément les années 2017 à 2024.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réalisation et à la gestion de qualité de ce projet. Je remercie nos enseignants et nos élèves pour leur compréhension et leur patience. Finalement, je remercie mes collègues du conseil communal pour la confiance qui m'a été accordée afin de chapeauter cette réalisation.

Soyons sûrs que les bénéfices, en termes de bien-être et de commodité pour nos jeunes, leurs parents et le personnel appelé à y travailler, récompenseront largement l'engagement financier.

C'est dans cet esprit que je vous invite à venir nous rendre visite sur le site de cordé l'automne prochain.

Pierre-Marie Broccard Président de commune

La vie villageoise



Centre de Cordé: accès et stationnement

Situation

L'agrandissement du centre de Cordé ainsi que le regroupement des structures d'accueil sous un même toit, nous a incité à traiter la question de la mobilité avec un regard différent et novateur. Une réflexion globale a été réalisée en collaboration avec un bureau d'ingénieurs et l'appui du canton.

Besoins

Les besoins identifiés pour les accès et le stationnement sont les suivants:

- Une offre de stationnement pour un arrêt de courte durée (5 à 15 minutes), destinée aux parents des enfants des petites classes (1-2 H).
- Une zone de dépose-minute pour une arrêt de très courte durée (1 minute), destinée aux parents des enfants plus âgés.
- Une offre de **stationnement pour les vélos**, pour les enfants se rendant à l'école à vélo.
- Une offre de stationnement de longue durée pour les enseignants et le personnel de la structure d'accueil.
- Une offre de stationnement pour un arrêt de courtemoyenne durée (15 – 30 minutes), pour les parents accompagnant les enfants à la structure d'accueil.
- Une offre de stationnement pour un arrêt de moyenne durée (1 heure) pour les visiteurs de la bibliothèque.
- Un accès aux livraisons quotidiennes (repas, structures d'accueil).
- Des accès aux véhicules du service du feu selon le concept de protection incendie.

Ohiectifs

Pour répondre à ces besoins, le conseil communal a défini les objectifs suivants:

- Assurer la sécurité de tous les usagers et en priorité celle des enfants
- Favoriser le respect des riverains et de l'environnement

- Satisfaire à la demande indispensable de places de stationnement

Concept mis en place

D'une manière générale, le stationnement des vélos d'une capacité totale de 96 places a été regroupé le long des deux routes de desserte (Rue des Proz-Chevalley et Rue de Cordé) et le stationnement de courte durée pour les parents (école 1H-2H ou structures d'accueil) le long de l'Avenue du Pont de la Roua.

Avec cette séparation par type de véhicules, un enfant à vélo n'a pas d'intérêt à emprunter le tronçon de l'avenue du Pont de la Roua située entre les deux giratoires où se concentreront les manœuvres générées par le station-

... ou cercle vertueux?

Plus de piétons, moins de voitures, plus de sécurité

Le sentiment de sécurité augmente, les parents sont rassurés

Le trafic automobile diminue

Le sentiment de sécurité automobile diminue

Le sentiment de sécurité automobile diminue

Le sentiment de sécurité sécurité sent plus de sécurité sont plus sûrs sont plus de sont plus sûrs s

Figure 1: Cercle vertueux, dépose-minute à l'école (source: Extrait du guide pratique «Dépose-minute à proximité des écoles» de l'ATE (Association transports et environnement)

nement des voitures. Cela permet d'éviter les points de conflit et d'augmenter la sécurité des enfants à vélo qui ne se retrouvent pas à circuler sur les emplacements de stationnement lorsque les voitures manœuvrent pour se parquer ou repartir.

En complément, une voie de **dépose-minute** est aménagée sur l'accès à sens unique situé à l'ouest de l'école. Cet aménagement permet de couvrir le besoin pour un arrêt de très courte durée (< 1 min), pour déposer ou reprendre son enfant tout en restant au volant de son véhicule.

Avec cette solution de **voie de dépose** en lieu et place de «place de dépose» nous encourageons les parents à bien organiser avec leurs enfants le moment de la «reprise». En effet, il ne sera pas possible de stationner

La vie villageoise

plus de quelques secondes sur cette voie, les voitures arrivant se mettent en colonne, déposent ou reprennent leurs passagers et repartent.

Ce sont donc les enfants qui attendront leurs parents dans cette zone et non les parents qui viendront se parquer pour attendre les enfants.

Enfin, une obligation de tourner à gauche est imposée à la sortie de l'allée afin de diriger vers l'ouest les véhicules utilisant la voie de dépose.

Cette mesure permet de ne pas générer de trafic à proximité du parc à vélos et de l'entrée piéton situés à la rue des Proz-Chevalley et d'assurer ainsi leur sécurité.

Grâce à cette voie de dépose-minute, l'offre de stationnement pour les véhicules légers a pu être revue à la baisse en faveur de la sécurité des usagers, des riverains et de la mobilité douce.

Des mesures supplémentaires telles qu'une adaptation de la signalisation existante et l'amélioration de l'éclairage public renforcent encore la sécurité de l'ensemble des usagers.

Stéphane Pannatier Conseiller communal

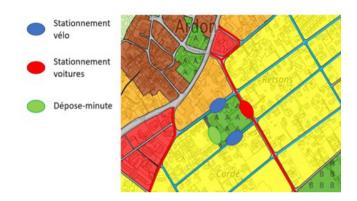


Figure 2: Concept général





Figure 3: Exemple d'aménagement, voie de dépose à l'avenue de l'Europe à Monthey

Pose d'une nouvelle boîte aux lettres

La gare d'Ardon est désormais dotée d'une boîte aux lettres, permettant aux habitants du quartier et aux usagers CFF de déposer leur courrier.

Stéphane Pannatier Conseiller communal



Travaux publics

Réfection de la prise d'eau d'irrigation dans les gorges de la Lizerne:

En 1872 les travaux de réalisation d'un barrage de 12 mètres de hauteur débutent dans les gorges de la Lizerne, au lit-dit l'Etrintcheu, à environ 400 mètres en amont de l'usine électrique, on appelle ce mur: «la deu-

xième matze». Huit ans plus tard, en 1880, est mis en eau le bisse de Champys, toujours en service à ce jour.

A cette époque, l'eau était amenée jusqu'aux champs

de plaine par un réseau de meunières, petits canaux à ciel ouvert, dont certaines, canalisées, sont encore utilisées aujourd'hui pour l'évacuation des eaux de surface.

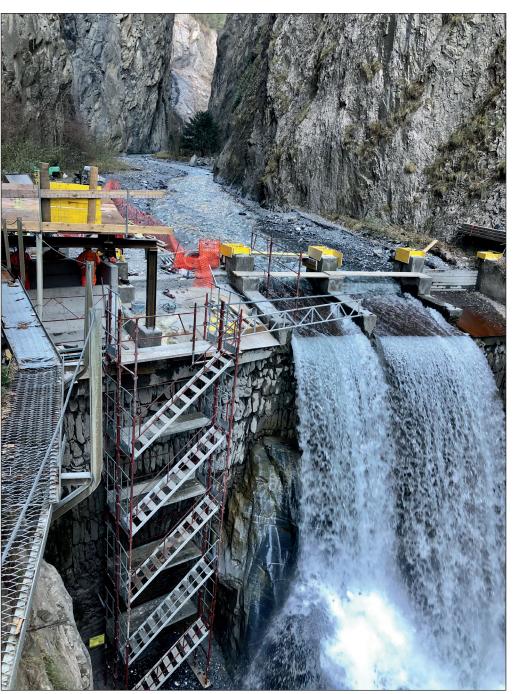
Lorsque le premier réseau de conduites souterraines fut réalisé à la fin des années 60, la prise d'eau des gorges de la Lizerne a été améliorée par la pose d'une grille métallique frontale et la création d'un petit ouvrage en béton.

La configuration de cette prise d'eau face au courant avait l'inconvénient qu'après chaque orage, une accumulation de branches et de feuilles venait obstruer le captage, le rendant inopérant

De ce fait, l'approvisionnement en eau d'irrigation était régulièrement interrompu et cela nécessitait une intervention quasi hebdomadaire dans les gorges pour libérer la prise d'eau.

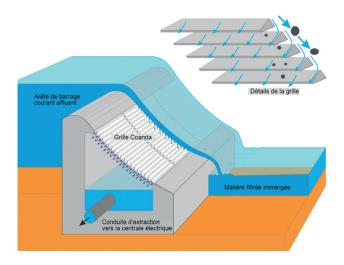
Compte tenu de l'accès délicat, très exposé aux chutes de pierres, la commune a souhaité améliorer la situation pour limiter les interventions sur site au strict minimum.

Initié à partir de 2018, un nouveau projet de captation a vu le



Travaux publics

jour, d'abord à travers les études, les budgets et les demandes de subventionnement, puis par sa réalisation au mois de mars de cette année. Le coût global



de ces travaux s'est monté à 260'000.- francs, subventionné à plus de 50% par les améliorations foncières fédérales et cantonales.

D'un point de vue technique, le choix s'est porté sur une grille de type Coanda, qui est en acier inoxydable, composée de profilés spéciaux très fins avec un espacement minime de 1 à 2 mm. L'avantage principal de ce système, est que l'eau entre dans la grille, non plus frontalement, mais par-dessus, ceci limitant considérablement les problèmes de dépôt et d'obstruction.

Ces travaux ont permis une amélioration notable dans la fiabilité de la distribution de l'eau d'irrigation dans le secteur de plaine.

Cependant, lors de forts orages dans la vallée de la Lizerne, un apport de particules fines en suspension est inévitable; dès lors, la mise en place d'un système individuel de filtration reste conseillée, en particulier pour les systèmes d'arrosage automatique et goutte à goutte.

Gérard Valette Responsable technique

Ne confondons pas toilettes et poubelles:

Nos installations d'assainissement d'eaux usées, canalisations d'égouts, station de pompage et station d'épuration subissent de rapides et importantes détériorations dues aux déchets inappropriés qui sont jetés dans la cuvette des WC, occasionnant des pannes qui engendrent d'importantes dépenses supportées par l'ensemble de la collectivité.

Voici une liste de choses à ne jamais jeter à l'égout:

- Les lingettes de tout type
- Les cotons-tiges
- La litière pour chat
- Les peintures et solvants
- Les cartons de rouleaux de papier toilette
- Les serviettes et tampons hygiéniques
- Les lentilles de contact
- Le fil dentaire



- Les matières grasses alimentaires
- Les médicaments
- Les mégots de cigarettes
- Les préservatifs
- Les cheveux
- Les chewing-gum
- Les poissons rouges

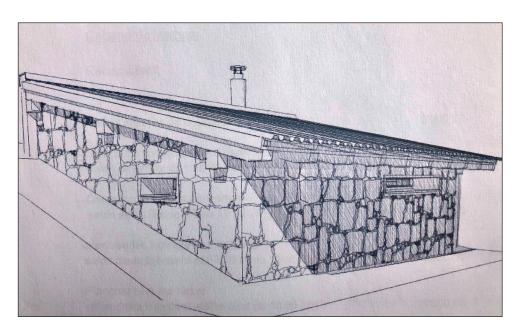
En résumé et pour faire simple, la cuvette des WC ne devrait servir que pour l'urine, les selles et le papier toilette qui vont se désagréger durant le processus de traitement des eaux usées. Toutes les autres choses n'ont rien à y faire.

Merci de bien vouloir être attentif à cette problématique et de respecter les recommandations précitées.

Votre service technique communal

Travaux publics

Projet de rénovation de la cabane de Vertsan-Dessous:



La cabane de Vertsan-Dessous fut construite dans les années 1850 et à l'origine elle servait de refuge aux bergers qui estivaient leurs animaux. Il s'agit d'un petit bâtiment en pierre se trouvant à la limite de la forêt à une altitude de 1740 mètres, dominant la plaine du Rhône et le village d'Ardon. Elle a vu ces dernières années son utilisation partagée entre les moutonniers, les chasseurs, les randonneurs et les amoureux de la nature sauvage aux portes du district franc du Haut-de-Cry.

Malheureusement depuis 2012 cette cabane est devenue inutilisable; après un hiver particulièrement rigoureux, le mur arrière s'est écroulé vers l'intérieur du bâtiment. Suite à cela le conseil bourgeoisial a estimé que cette cabane méritait d'être sauvegardée s'agissant d'un témoin du passé, ancré dans l'identité du village et nécessaire à la vie de l'alpage et du tourisme doux.

Une étude et un projet de rénovation ont été réalisés. Un dossier de demande d'autorisation de construire a été déposé auprès de la commission cantonale des constructions, qui a délivré une autorisation de construire notifiée le 17 février 2016. Le projet n'ayant pas trouvé les ressources nécessaires pour pouvoir commencer les travaux dans les trois ans, une demande de prolongation a été faite et obtenue jusqu'au

17 février 2022 ce qui signifie qu'au plus tard les travaux doivent débuter cet été.

La Bourgeoisie d'Ardon ne possédant pas les ressources financières nécessaires pour assumer seule la prise en charge des coûts liés à cette rénovation, estimés à 120'000.- francs, elle recherche donc, pour boucler son plan de financement, de généreux donateurs, mais aussi une douzaine de marraines et parrains qui seraient prêts à fournir une contribution unique de 5'000.- francs, soit 60'000.- représentant le 50% des coûts totaux.

Les parrainages et les dons se feraient dans l'esprit de contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine, auquel, vous et nous, sommes profondément attachés, et qui mérite toute notre attention.

Les personnes intéressées par un parrainage ou un don, peuvent s'adresser à M. Gérard Valette, responsable du service technique de la commune d'Ardon, qui gère ce projet, ceci soit par mail à gerard.valette@ardon.ch ou soit directement par téléphone au 079 449 48 92.

Les personnes qui désirent soutenir notre projet par le versement d'un don au montant libre à chacun, peuvent le faire directement sur le compte de la Bourgeoisie d'Ardon, place St-Jean, 1957 Ardon, avec la mention «cabane de Vertsan» N° IBAN: CH02 0076 5000 U010 0404 3

En espérant que notre projet reçoive un accueil favorable de votre part, nous vous adressons déjà nos plus sincères remerciements.

Gérard Valette Responsable technique

Nouveaux engagements _

Nouvelle directrice des structures d'accueil

Le 15 avril 2021, le Conseil communal a nommé, sur proposition d'une commission de sélection, Madame Katia Brandalise en qualité de Directrice des structures d'accueil à 90%.



Madame Brandalise. après avoir obtenu sa maturité gymnasiale au collège de la Planta à Sion, a poursuivi sa formation supérieure dans le domaine de l'éducation de l'enfance et s'est perfectionnée en qualité de formatrice à la pratique professionnelle auprès de l'IFFP à Renens. Elle est au bénéfice d'une

solide expérience professionnelle et a œuvré en qualité de responsable pédagogique dès 2018. Son entrée en fonction en qualité de directrice est effective au 1er juin 2021. Nous souhaitons une cordiale bienvenue et plein succès à Katia dans ses nouvelles attributions.

> Stéphane Pannatier Conseiller communal

Nouveau concierge

Florent Rebord a été engagé au poste de concierge dès le 1er mai 2021. Il remplacera Jean-Jacques Lambiel qui prendra officiellement sa retraite au 31 décembre de cette année.



Florent est au bénéfice d'un CFC dans le domaine du bâtiment. Il a œuvré durant 7 ans comme concierge dans une clinique de renom où il a acquis une large expérience de la maintenance.

Sur le plan des loisirs, Florent est un grand amateur de football et de tous les sports en général.

Gérard Valette Responsable technique

Nouvel agent de police

Alain Chevalley est de retour à Ardon en tant qu'agent de police au poste qu'il occupait il y a une douzaine d'années déià.



Après son diplôme de commerce, un séjour de neuf mois en Allemagne comme jeune homme au pair et un passage dans le domaine de l'informatique bancaire dans un centre de calcul à Lausanne, il a été engagé par la commune de Conthey, tout d'abord comme collaborateur administratif, puis agent de police après avoir suivi son école d'aspirants en

C'est en 2003 qu'il a intégré la commune d'Ardon tout en continuant à collaborer activement avec ses partenaires avoisinants par le biais de la convention intercommunale des Côteaux du Soleil.

Il a ensuite rejoint les rangs du service de la protection des travailleurs de l'Etat du Valais en 2009 en qualité d'inspecteur luttant contre le travail au noir.

Durant son temps libre, il joue au waterpolo, s'essaie quasi quotidiennement à la nage en eau froide depuis cet hiver et pratique la voile en dilettante. Vous l'aurez compris, son élément c'est l'eau.

Fort de son vécu, Alain Chevalley a le plaisir de retrouver Ardon et aura à cœur de répondre aux attentes de ses citoyennes et citoyens dans ses domaines de compétences.

> Yves Gaillard Conseiller communal

Ardon Bouge, retour en images

Cette édition particulière a fait résonner dans le village des rires, des cris dans les défis et du plaisir partagé!



Cette année encore, les sociétés et habitants du village se sont mobilisés pour proposer une trentaine d'activités gratuites dans le cadre de la Suisse Bouge et les participants ont été nombreux.

Les enfants ont rêvé en rencontrant leurs héros préférés, les familles ont pu creuser leurs méninges à travers des quiz et énigmes, les passionnés ont pu admirer la

faune et la flore avec des spécialistes, les compétiteurs ont pu relever des défis sportifs ou renforcer leur musculature, les curieux ont pu découvrir de nouvelles disciplines, les riders ont pu perfectionner leur technique auprès des jeunes confirmés, et les participants ont pu peindre un banc, pédaler, promener des animaux, suivre des pistes ou encore découvrir des sentiers.

Retrouvez le nombre des minutes accumulées par Ardon sur www.duelintercommunalcoop.ch (Ardon) et les photos sur la page Facebook @ardonbouge ou sur la page Instagram 'ASOA_Ardon'.

Un énorme MERCI aux habitants, sociétés, entreprises et structures communales qui ont imaginé et organisé ce programme en faveur du vivre-ensemble et de la santé! Merci et bravo à tous les participants qui ont transpiré et partagé leur énergie positive lors des activités!

L'équipe de l'ASOA Informations:

ASOA, service d'animation socioculturelle d'Ardon www.ardon.ch / asoa@ardon.ch / 079 586 29 74 / Facebook: @ardonbouge

Des activités en juillet à Ardon

Du 1er au 28 juillet, un programme d'activités sera proposé à Ardon pour colorer l'été!

Le programme est établi par et pour la jeunesse d'Ardon, en collaboration avec l'ASOA et la bibliothèque communale.

Les jeunes pourront donc participer tout le mois de juillet à de multiples activités, créer des liens, s'amuser et découvrir ensemble des activités à sensations, sportives, ludiques, naturelles et culturelles.

Le programme sera distribué dans le courant du mois de juin au cycle de Derborence et à l'école primaire. Il sera également disponible sur www.ardon.ch (>vie locale>animation) ou sur la page Facebook de l'ASOA.

Informations:

ASOA: www.ardon.ch / asoa@ardon.ch / 079 586 29 74 Bibliothèque: www.ardon.ch / bibliotheque.ardon@net-plus.ch / 079 628 46 49













La vie citoyenne

Être bénévole pour le service des bénévoles du CMS Les Côteaux du Soleil, concrètement, c'est quoi?

Le CMSS Les Coteaux du Soleil comprend différents services dont celui des Bénévoles. Ce dernier a pour mission de favoriser le maintien à domicile, en proposant des livraisons de repas à domicile et en organisant des transports selon les besoins et souhaits des personnes concernées. Pour ce faire, une équipe de Bénévoles est active tout au long de l'année. Fabienne, une bénévole, a bien voulu répondre à quelques questions. Nous la remercions ainsi que tous les bénévoles du Service qui font partie des piliers de ce service!



Donner un tout petit peu de soi et recevoir davantage! tout en étant au service de la communauté? Qui êtes-vous? Pouvez-vous svp nous dire quelques mots sur vous?

Passionnée par la vie, épicurienne, appréciant les gens, discrète et pleine de défauts! Même avec un handicap, il est m'est encore possible de faire quelque chose pour l'autre!

Depuis combien de temps êtes-vous bénévole? Et pourquoi? Quelles sont vos motivations?

Au CMS de Vétroz depuis environ 9 mois. Du temps à offrir. Pouvoir rendre service à d'autres pour qui c'est utile. Une autre façon d'œuvrer pour la communauté vétrozaine et alentours en rencontrant de belles personnes!

Qu'est-ce que cela vous apporte?

De beaux échanges, cela fait chaud au cœur de voir

briller la joie dans les yeux de ceux que je côtoie un moment fugace.

Concrètement combien de temps cela vous prend par semaine? Ou par mois?

Moins de 6 heures par mois pour le CMS et en plus des visites et des enregistrements de livres audio pour l'Étoile Sonore.

Que faites-vous au final? Quelles sont vos tâches?

Des transports, des visites, être utile tout en se faisant plaisir!

Qu'est-ce qui change en cette période particulière?

Difficile à dire car j'ai commencé durant cette période. Sans doute un contact plus distant et tellement plus de reconnaissance de la part des bénéficiaires car le service continue pour eux!

Avez-vous une anecdote à partager?

En conduisant une personne visiblement à la retraite qui était persuadée que tous les bénévoles pour le transport sont dans la même tranche d'âge qu'elle me dit: «Pour quelqu'un à la retraite, vous faites très jeune, quel est votre secret de jouvence?» je lui explique qu'il me reste encore quelques années avant de toucher l'AVS et que le rire préserve ma jeunesse d'âme et d'esprit!

Un dernier mot à rajouter?

Un grand merci aux personnes qui organisent sans relâche et sans ménager leurs efforts, les transports et autres services du CMS!

Si vous avez des questions concernant les prestations, si vous souhaitez devenir bénévole ou vous renseigner à ce sujet, contactez volontiers le Service des Bénévoles au 027/345.37.12 ou au 079/945.44.22.

Pour le Service des Bénévoles Corine Broccard Vétroz, le 3.5.21

La vie citoyenne



La bibliothèque d'Ardon fait peau neuve

Top-ten 1er trimestre 2021

Icart, Anne

Lettres de Washington Square Saga familiale

Chovancova, Ilona

pain cocotte: Méthode simple pour faire son pain au levain - Cuisine

Favre, Philippe

1352, Un médecin contre la tyrannie - Roman historique (Valais)

Giordano, Raphaëlle

Le Bazar du zèbre à pois - Développement personnel

Jornet, Kilian

Au-delà des sommets - Autobiographie

Owens, Delia

Là où chantent les écrevisses - Roman policier

Riley, Lucinda

Les sept sœurs

- Saga historique et familiale (7 volumes)

Schmitt, Eric-Emmanuel

La traversée des temps [01]: Paradis perdus - Roman historique

Chavy, Isabelle

Les Dames de la Villandière - Sentimental

Obama, Barack

Une terre promise - Autobiographie

La bibliothèque d'Ardon, actuellement située au centre du village, va rejoindre de nouveaux espaces dès le début août dans le nouveau centre scolaire de Cordé et profitera de la luminosité créée par le puits de lumière imaginé par les architectes. Le rapprochement de la bibliothèque et du centre de Cordé permettra d'augmenter les synergies entre l'école et la bibliothèque. Les élèves pourront également bénéficier de plus de moments dédiés à l'utilisation de ce formidable lieu de culture, d'étude et d'évasion. Le fonctionnement des prêts sera quelque peu modifié pendant cette transition de locaux, mais le site de la bibliothèque ainsi que la page Facebook de la bibliothèque vous donneront de plus amples informations sur ces modalités.

Nous souhaitons d'ores et déjà plein de moments de découvertes et de partage aux lecteurs et lectrices ainsi qu'à l'équipe de la bibliothèque!

Audrey Carron Conseillère communale

Nelly Crettaz - nonagénaire



Fille de Valérie et Jean Genetti, elle voit le jour le 19 janvier 1931 à Ardon où elle y fera ses classes.

Après avoir travaillé 3 ans à la boulangerie Terraz, elle entreprend un apprentissage de vendeuse à la Porte Neuve de Sion et y restera 8 ans.

Nelly rencontrera son mari Roger, venu de St-Martin travailler dans la plaine d'Ardon. La vie offrant peu de débouchés au Vieux-Pays, ils s'installent à Genève.

La famille s'agrandit avec les naissances de Pierre-Alain, Josette et Patrick.

En 1967, c'est le retour au village natal où

le couple tiendra 7 ans le café de l'Union.

Toujours active et de bonne humeur, Mami Nelly, comme la surnomme ses petits-enfants reprend son activité de vendeuse, 8 ans à la Ménagère, suivi de 8 ans sous l'enseigne PAM.

De 1995 jusqu'en 2015, elle passera son temps au mayen de Derborence et ira chaque jour aider aux fourneaux chez Josette et Serge au Refuge du Lac.

Aujourd'hui, entourée d'une famille admirative, elle vit des jours heureux dans la maison acquise en 1974.

Le conseil

Décisions et informations du conseil communal

Gestion des déchets ménagers 2021

Le conseil communal a maintenu cette année encore la prise en charge à la déchetterie Ecobois de 2 tonnes de dépôts par ménage.

Revalorisation du bâtiment de l'alpage d'Einzon

Le conseil communal a mandaté un bureau d'ingénieurs pour effectuer une étude faisabilité.

Coûts de transport des élèves du CO

Le conseil communal, dans un but de soutien à la jeunesse et à la mobilité, a maintenu la prise en charge des coûts supplémentaires provenant du fait que l'abonnement distribué à chaque élève est valable jusqu'à Sion.

Chutes de rochers au lieu-dit Grü

Le conseil communal a pris la décision d'acquérir plusieurs parcelles de vignes d'une surface totale de 1'133 m2 afin d'y aménager un remblai destiné à sécuriser les lieux.

Chèques COVID alloués aux familles avec enfants de moins de 18 ans

Le conseil communal a pris connaissance du montant total des chèques que les familles ont fait valoir auprès des sociétés culturelles et sportives ainsi que des commerces locaux, soit Fr. 66'400.-. Le montant total des chèques distribué s'élevait à Fr. 71'900.-.

Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)

Le conseil communal a pris connaissance de la nomination de Mme Noélie Venetz en qualité de présidente de l'APEA, en remplacement de Mme Patricia Imhof qui va prendre sa retraite.

Organisation intercommunale de la sécurité

Le conseil communal et ses homologues de Conthey, Vétroz et Chamoson ont mis sur pied une commission chargée de gérer de manière globale les aspects intercommunaux de sécurité publique. Pour la législature en cours, cette commission sera présidée par M. Yves Gaillard, conseiller communal en charge du dicastère de la sécurité publique.

Cantine du FC Ardon

Le conseil communal a pris la décision de faire rénover cette cantine.

Fontaine du centre scolaire posée sur le rondpoint ouest d'Ardon

Le conseil communal a pris la décision de laisser définitivement cette fontaine sur le rond-point étant donné qu'elle s'intègre parfaitement à l'endroit.

Corps des sapeurs-pompiers Lizerne Ardon-Vétroz

Le conseil communal s'est positionné favorablement sur une éventuelle fusion du corps avec Conthey.

Covid-19

Le conseil communal, en raison des contraintes sanitaires actuelles, a renoncé à l'organisation de la traditionnelle grillade des bourgeois et de la fête du 1er août.

Protection civile

le conseil communal a pris la décision d'externaliser la réception des abris PC en suspens.

Bibliothèque

le conseil communal a approuvé un élargissement des heures d'ouverture pour les élèves d'une demi-journée par semaine, dès la rentrée 2021-2022.

Agglo Valais central - transports publics

Le conseil communal a pris connaissance que le comité de l'Agglo travaille sur la création de différentes zones avec de nouvelles tarifications. Les coûts pour les usagers devraient diminuer. Les participations communales vont par contre s'inscrire à la hausse.